

Bilan concours AAE interne exceptionnel
--

1- Profil des lauréats du concours

Le concours a conduit à inscrire 67 lauréats sur liste principale et 9 sur liste complémentaire.

83 % sont des femmes.

65 lauréats sont issus de nos ministères (85,5%) et 11 sont issus de services extérieurs à nos ministères (14,5%).

Les lauréats de nos ministères se répartissent entre les corps d'origine (ou assimilé) suivants : 61 SACDD, 3 TSDD et 1 OPA.

2- Profil des lauréats affectés dans les services (à l'issue du protocole d'affectation)

Après 6 désistements (3 agents de nos ministères et 3 extérieurs), 6 candidats de la liste complémentaire ont été appelés permettant de maintenir un total de 67 lauréats affectés dans les services.

Les 67 lauréats affectés à l'issue du protocole d'affectation présentent les caractéristiques suivantes :

82 % sont des femmes.

59 lauréats sont issus de nos ministères (88%) et 8 sont issus de services extérieurs à nos ministères (12%).

Les lauréats de nos ministères sont très majoritairement issus du corps des SACDD (54 AG et 2 CTT) soit 95 %.

Parmi les 56 SACDD de nos ministères :

- 52 % détenaient le grade de classe exceptionnelle
- 27 % détenaient de grade de classe supérieure
- 21 % détenaient de grade de la classe normale.

Les 3 autres lauréats internes à nos ministères issus d'un autre corps (ou assimilé) que celui des SACDD sont :

- 2 TSDD
- 1 OPA

Enfin, 8 lauréats sont issus de services extérieurs à nos ministères ou de ses opérateurs (1 lauréate de l'ONCFS).

- 4 sont issus des services préfectoraux ;
- 3 de la fonction publique territoriale
- 1 du ministère des armées